

6 février 2017

Table des matières

1		roduction g[Pleaseinsertintopreamble]n[Pleaseinsertintopreamble]rale: la no- n d'autorit[Pleaseinsertintopreamble] politique	3
		• • • •	
	1.1	Qu'est-ce que l'autorité?	3
		1.1.1 Précisions sémantiques	3
		1.1.2 Ordre politique et ordre moral	4
	1.2	Axes de problématiques	4
2	Les	mécanismes de l'obéissance à l'autorité	6
	2.1	Une passion : la crainte	6
		2.1.1 L'anneau de Gygès	6
		2.1.2 Les sophistes : l'opposition entre nature et convention	6
	2.2	Le rôle de l'image	6
	2.3	Le rôle de la coutume	7
		2.3.1 Une conception relativiste de la justice	7
		2.3.2 La distinction entre trois types d'esprit	8
3	L'aı	utorité à la recherche d'un fondement rationnel	9
	3.1	Le légalisme de Socrate et le débat avec les sophistes	9
		3.1.1 La justice selon les sophistes : une approche nihiliste	9
		3.1.2 Le légalisme de Socrate	9
	3.2	La notion d'État de droit	10
		3.2.1 Position du problème : la justice humaine apparaît comme une impasse (comme une aporie)	10
		3.2.2 La solution : la mise en place d'un État de droit	10
	3.3	Les théories du contrat social	10
		3.3.1 Les principes fondamentaux du contractualisme	11
		3.3.2 Hobbes : le Léviathan ou la théorie de la souveraineté absolue	12
		3.3.3 Locke et la théorie libérale	13

Chapitre 1

Introduction générale : la notion d'autorité politique

1.1 Qu'est-ce que l'autorité?

1.1.1 Précisions sémantiques

Pour bien comprendre une notion, il faut les distinguer de notions voisines, avec lesquelles elle peut se confondre. On peut partir de la notion de pouvoir, qui peut prendre deux formes distinctes, la forme de la puissance ou la forme de l'autorité.

La puissance renvoie à un rapport de force "brutal", c'est donc l'exercice d'une coercition qui prend la forme d'une violence. Max Weber dans "Le savant et le politique", définit la puissance "Toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre les résistances". Thomas Hobes, dans le Léviathan, part de l'hypothèse de l'état de nature, état infra-politique où c'est le règne de la puissance, la guerre de chacun contre chacun.

L'autorité ne peut pas être confondu avec la puissance, c'est bel et bien une forme de pouvoir, mais limité par un cadre juridique. L'autorité est aussi un pouvoir qui rencontre une docilité, car il est reconnu comme légitime. L'autorité est conforme à l'intérêt général, car il permet d'éviter cet état de nature où chacun craint une mort violente. Max Weber sur l'autorité : "La chance de trouver des personnes déterminées, prêtes à obéir à un ordre", il fait donc bien ressortir l'idée de la domination consentie.

Hannah Arendt a écrit l'oeuvre "La crise de la culture", dans laquelle elle distingue l'autorité de la coercition, mais aussi de la persuasion. Elle dit "Là où la force est employée, l'autorité proprement dite a échouée". Avoir de l'autorité, c'est donc le moyen de faire l'économie de la puissance et de la coercition. L'usage de la violence est un aveu de faiblesse inavoué.

L'autorité exige une relation verticale, hiérarchique, asymétrique. La persuasion présuppose l'égalité et elle opère par argumentation, elle est donc incompatible avec l'autorité. L'ordre autoritaire, toujours hiérarchique s'oppose donc à l'ordre égalitaire.

Aujourd'hui, l'autorité ne va plus de soi, c'est pourquoi on parle d'une crise de l'autorité qui est multiforme. On connaît une crise de l'autorité pédagogique, de l'autorité publique en général, de l'autorité politique bien évidemment avec une crise de confiance envers les hommes politiques.

1.1.2 Ordre politique et ordre moral

Dans les deux, que l'on parle de la politique ou de la morale, on renvoie à une autorité. Quand on parle de la morale, on renvoie à la conscience, c'est une autorité interne à l'individu. La morale renvoie au registre de l'autonomie. Si il y a sanction, elle est interne aussi : la culpabilité, le regret, le remord, ce sont des sanctions que l'individu s'inflige à lui même. En revanche quand on est dans la sphère politique, on a à faire à une autorité externe, capable d'exercer sur les individus une contrainte. Si, dans la morale, on exerce l'autonomie, dans la sphère politique, on exerce l'hétéronomie.

Pourquoi l'institution d'une telle autorité externe est-elle nécessaire?

Kant disait "L'Homme se caractérise par son insociable sociabilité". Cette formule est intéressante car les deux mots sont antinomiques, pour Kant, l'homme est à la fois l'un et l'autre. L'être humain est traversé par des tendances qui sont contradictoires. Il prend le contre-pied de Hobes et Rousseau, le premier disant que l'homme est fondamentalement méchant, le second qu'il est fondamentalement bon. Pour Kant, c'est bien plus compliqué, pour lui, l'homme est monolithe.

Par sociabilité, les hommes veulent vivre en société parce qu'ils ont conscience que cela leur est nécessaire. Aristote disait déjà que l'homme était un animal politique. Cependant, chacun tend à ne pas s'imposer à lui même les exigences liées à cette existence commune. Pour Kant, nous sommes des êtres de raison et avons conscience que pour vivre en société, nous devons réduire notre liberté pour ne pas perturber celle des autres.

Cependant, nous sommes aussi des êtres de désir, et nous sommes tous enclins à nous affirmer aux dépens des autres, par égoïsme ou égocentrisme. Sans ordre politique, les relations humaines seraient conflictuelles, passionnelles. On appelle cette situation l'anomie, où il n'existe pas de règles.

"L'homme est un animal qui a besoin d'un maître" Kant. Cela veut dire que si il n'existe pas d'autorité supérieure qui nous pousse à nous limiter, nous serons enclins à faire un mauvais usage de notre liberté. Spinoza nous dit que si les hommes étaient gouvernés spontanément par la raison, il n'y aurai pas besoin de justice.

Il y a donc une nécessité d'une autorité politique et du droit. Le droit vient d'un mot latin, "directus", qui signifie ce qui est en ligne droite, donc ce qui n'est pas courbe, pas tordu, dans un sens géométrique. En géométrie, pour tracer des lignes droites, rectiligne, il faut une règle, et dans la société, pour que les hommes soient droits, il leur faut des règles communes.

Les Grecs opposaient la pléonexie et l'isonomie. La pléonnexie est la tendance à vouloir plus que sa part et à s'affirmer aux dépens d'autrui. Spontanément, les rapports humains ne sont pas droits, mais tordu, déséquilibré, asymétrique.

Pour contrer cette pléonexie, il faut une isonomie (iso, la même, nomie, la loi), un principe selon lequel on doit établir l'égalité de tous devant la loi commune.

Pour Kant, la Loi ne fait pas obstacle à la liberté, mais fait obstacle à ceux qui voudraient faire un mauvais usage de la liberté.

L'Anarchisme, au contraire, dira que là où est l'État, la liberté n'est pas. L'anarchie défend l'idée que l'État est anti-liberté. Pour un anarchiste, toute obéissance à une autorité extérieure est une abdication.

Le Marxisme dit que l'État est le représentant des intérêts de la classe dominante. C'est donc ici une critique de l'institution étatique.

1.2 Axes de problématiques

L'autorité politique est un phénomène qui ne va pas de soi. La puissance renvoie à une violence immédiate, manifeste, relativement facile à comprendre. En revanche, l'autorité est un phénomène qui est à la fois plus complexe et plus énigmatique.

La Boétie, au XVIe siècle, écrit "Discours sur la servitude volontaire". C'est un oxymore, car la servitude est, par habitude, subi. La Boétie, lui, imagine une servitude volontaire, dans

le sens où elle serait acceptée, consenti. Il va analyser cette anomalie qu'est la tyrannie. Comment se fait-il qu'un seul puisse dominer toute une multitude? Comment se fait-il que des hommes dont la nature est d'être libre, puisse abdiquer leur volonté pour se soumettre à un tyran?

La Boétie démontre que le pouvoir du tyran n'est pas intrinsèque (car l'homme seul est faible, face à la multitude), ce n'est qu'un pouvoir d'emprunt. Le tyran va fonder son pouvoir sur la construction d'une image. Ce n'est donc pas le pouvoir en tant que tel qui gouverne mais l'image.

Le tyran va dominer les uns aux moyens des autres, via une hiérarchie pyramidale.

L'éducation ou la coutume est aussi une explication de ce pouvoir. Avec la coutume, l'individu intériorise son statut subalterne.

Melville, en 1853, écrit "Bartleby le scribe", qui met en scène un narrateur homme de loi, qui engage un scribe, apparaissant comme un travailleur très consciencieux jusqu'à ce qu'il y ait une rupture, et qu'il refuse la relation verticale.

Chapitre 2

Les mécanismes de l'obéissance à l'autorité

2.1 Une passion: la crainte

2.1.1 L'anneau de Gygès

C'est un récit que l'on trouve dans République, de Platon, lors d'un dialogue avec des sophistes. Les thèses des sophistes sont que les lois ne sont que de simples conventions dépourvu de valeur intrinsèque. Un sophiste donne le récit de l'anneau de Gygès, celui-ci est un berger, et un jour de tremblement de terre, il découvre un chevalier qui a un anneau au doigt. Il le prend et se rend compte que celui-ci a un pouvoir, celui de rendre invisible son possesseur. La question qui se pose est de savoir si il existe un homme assez bon, assez droit, pour rester juste alors qu'il peut persévérer dans l'injustice sans se faire prendre.

Dans le récit, Gygès va se faire passer pour un berger du Roi, va séduire la Reine, et tuer le Roi.

Ce récit nous montre que l'obéissance n'est pas quelque chose d'interne, l'individu ne s'impose pas, par lui même, d'être obéissant. L'obéissance se voit alors donc comme une contrainte externe. On a donc la crainte de la sanction, du châtiment, mais plus encore, du déshonneur.

2.1.2 Les sophistes : l'opposition entre nature et convention

On trouve chez les sophistes, une opposition entre les "phusis" et les "nomos" (nature et convention/loi).

Les sophistes affirment et soutiennent la primauté de la nature. La nature c'est l'ensemble des désirs, des inclinations individuelles et égoïstes. À contrario, les règles ne sont que des conventions que nous respectons que dans le but d'éviter les sanctions et le déshonneur. Hobbes, dans le Léviathan, dit que pour dissiper les passions humaines, l'État léviathan doit faire peur, inspirer la crainte. Hobbes est donc quelqu'un d'étatiste. Il dit que sans l'épée (without sword), les lois ne sont que des mots (words), dépourvus du pouvoir de se faire respecter. C'est une lecture pessimiste car selon Hobbes, on obéit aux lois que par crainte, et jamais par sens de l'intérêt général.

2.2 Le rôle de l'image

Il n'y a pas de pouvoir politique pérenne sans ostentation. L'ostentation est l'action de se montrer. Ce qui fait autorité, ce n'est pas le pouvoir lui même, mais c'est l'image du pouvoir. L'image du pouvoir doit frapper nos sens et notre imagination.

Blaise Pascal prend, dans "Les pensées", l'image des magistrats et des médecins. Il dit que l'un comme l'autre sont des illusionnistes. Les médecins n'étant pas très compétent, ils soignent plutôt leur image que leur patient, en se distinguant du commun par des signes distinctifs, ce qui fait qu'on les respectes et qu'on les admire. On a à faire à une véritable mystification de la profession de médecin.

Pascal met les magistrats sur le même plan que les médecins, qui doivent faire croire, autant que les médecins car ils n'ont pas de vrai sens de la justice. Ils sont incapable d'établir, de connaître, des normes de justice qui soient valable universellement.

Le pouvoir fabrique de toute pièce un langage imaginaire capable de suppléer au vide.

Selon Pascal, il existe chez l'Homme deux facultés qui sont concurrentes : la raison et l'imagination. En droit (au sens de ce qui devrait être), la raison devrait dominer, elle devrait être souveraine. Dans les faits, c'est l'imagination qui domine. C'est une puissance dominatrice, elle subordonne la raison.

Avec la construction de cette image, le pouvoir va prendre une forme imagé, faisant appel à l'imagination, et c'est par la fascination qu'elle suscite que l'on s'y soumet.

Ce qui fait autorité, ce n'est pas le pouvoir, mais l'image du pouvoir.

On note trois notions qui sont liées entre eux.

D'abord, le pouvoir, qui s'applique sur des signes extérieurs. Il y a donc une communication, d'où les campagnes et les stratégies de communication.

Tout cela a pour but d'être capable d'exercer une influence : être capable d'agir, sur les consciences des uns et des autres ou même de l'inconscient. La domination est toujours médiatisé : elle passe par des intermédiaires comme des signes, des symboles. Il s'agit donc de maîtriser les représentations.

Il y a donc une dimension performative du langage (Austin : How to do things with words). On note deux types d'énoncé, un premier qui est un énoncé constatif, et un autre qui est un énoncé performatif. Le premier se contente de constater un état de fait qui préexistait. Le deuxième est celui qui accomplit une action, et qui engendre une situation qui n'existait pas préalablement. Quand on réfléchit à la politique, on s'aperçoit qu'elle met au premier plan cette dimension performative ou pragmatique du langage. Les hommes politiques ont donc la volonté de faire des choses, d'agir, d'influencer le cours des choses via la parole.

Notre monde politique et social est un monde de signes et de symboles. Pascal : "Les cordes qui attachent donc le respect à tel ou tel en particulier sont des cordes d'imagination".

Peoplisation de la vie politique : cette notion renvoie d'abord à une inflation de la vie privée, c'est la propension des médias à appréhender les personnalités du monde politique à travers le prisme de leurs vies privées. La frontière entre la vie privée et la vie publique devient de plus en plus floue.

Quand on lit les Mémoire de De Gaulle, on se rend compte qu'il y avait avant une distinction bien claire entre l'individu et la fonction. Il y avait donc une séparation entre sphère publique et privée. Cette séparation, cette frontière, est remise en question par cette peoplisation de la vie politique.

Cette propension a tendance à normaliser les hommes politiques, remettant donc en question leur autorité.

2.3 Le rôle de la coutume

2.3.1 Une conception relativiste de la justice

"Plaisante justice qu'une rivière borne, vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà", Pascal. Ce n'est pas parce qu'une loi est juste que nous lui obéissons, c'est parce que nous sommes accoutumés à lui obéir que nous lui obéissons et que nous la trouvons justes.

Pour Pascal, la coutume devient comme une seconde nature.

Dimension négative de la coutume : Pascal est un philosophe sceptique, il pense que la raison

humaine ne peut atteindre aucun savoir universel. Il y a donc selon Pascal une infirmité de l'Homme qui ignore ce qu'est la Justice au sens universel du terme. Pour Pascal, il n'y aucun droit naturel, il n'y a que du droit positif.

La coutume est donc le fondement de notre ordre social, plus que la raison.

"La coutume de voir les rois accompagnés de gardes, de tambours, d'officiers, et de toutes les choses qui ploient la machine vers le respect et la terreur fait que leurs visages, quand il est quelque fois seul et sans ses accompagnement, imprime dans leurs sujets le respect et la terreur".

Pascal utilise le vocabulaire de la physique (machine, imprime, ploient), il insiste sur le fait que l'homme a un comportement mécanique.

Pascal met en évidence un mécanisme d'association car le Roi, on ne le voit pas tout seul. Son image est donc associé ici aux gardes, aux officiers, et donc, à fortiori, à une démonstration de force, qui impressionne donc les sujets. Il y a un mécanisme de répétition pour que l'association se fasse.

La puissance et le caractère impressionnant de l'environnement est transféré sur la personne même du Roi.

Pascal en conclut donc que lorsqu'on voit le Roi tout seul, on ne peut pas le regarder comme un homme normal ou ordinaire. C'est quelque chose qu'on ne contrôle pas.

Avec l'imagination puis la coutume, nous finissons par confondre l'image et la réalité. Nous finissons par confondre le simulacre et la réalité, le mot et la chose.

On a beau être lucide, dans les faits, on ne peut pas s'empêcher de considérer un magistrat, un Roi ou autre comme un être hors du commun.

2.3.2 La distinction entre trois types d'esprit

Pascal, dans Les Pensées va établir une typologie des esprits. Il en distingue trois sortes : les naïfs, les demi-habiles et les habiles.

Les naïfs sont caractérisés par leur crédulité. Ils sont les proies de leur imagination, au moins à deux niveaux. D'abord, ils s'imaginent que les lois sont des normes justes en elle même. Ensuite, ils s'imaginent que entre eux et ceux qui possèdent, il y a un fossé, voire même une différence de nature. Ceux-là n'auront jamais tendance à remettre en question l'autorité.

Les demi-habiles prennent conscience qu'à la source de l'ordre social et politique, il y a une mystification, une tromperie, un leurre. Concrètement, ils savent que les lois sont réductibles à de simples conventions relatives et particulières. À un deuxième niveau, ils prennent conscience que les hommes qui ont l'autorité sont des hommes comme eux. Ceux là dénoncent cet ordre politique et sociale, qu'ils combattent pour créer un ordre rationnel. Pour Pascal, cela est impossible, et ceux-là sapent le fondement même du pouvoir.

Les habiles savent que les lois ne sont que des conventions arbitraires, mais ils savent également qu'elles sont nécessaire à la mise en ordre de la société. Ces lois ne sont peut être pas rationnels, mais elles sont raisonnables dans la mesure où elles garantissent un ordre social et politique. Pour l'habile, toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. Aucune société ne peut fonctionner sans une certaine d'opacité selon Pascal. Une transparence absolue conduirait à une déstabilisation de l'ordre politique et social. La mystification est un moindre mal, un mal nécessaire.

Chapitre 3

L'autorité à la recherche d'un fondement rationnel

3.1 Le légalisme de Socrate et le débat avec les sophistes

3.1.1 La justice selon les sophistes : une approche nihiliste

Il faut se référer à un texte de Platon : "Le Gorgias", qui a existé, c'était l'un des plus grands orateurs de l'antiquité. Dans cette oeuvre, un personnage fictif apparaît, Callicles. Il va défendre sa propre conception de la justice, une conception nihiliste. C'est un sophiste, et, en tant que tel, il réfléchit par une opposition entre la nature et la convention.

Ici, Callicles parle de la justice naturelle, qui est présente dans la nature, et qui est fortement inégalitaire, en plus d'être spontanée, immédiate. Au fond, la nature veut que le plus fort ait plus que le plus faible.

À contrario, il existe la justice conventionnelle, la justice humaine, qui prétend établir entre chacun une égalité. Mais, selon Calliclès, cette justice humaine n'a aucune valeur car elle n'est pas naturel, mais est aussi contre-nature. C'est un artifice contre nature. Cette justice humaine n'est que l'expression et le produit du ressentiment de la jalousie des plus faibles. Pour Callicles, la vrai justice est la justice naturelle, qui favorise le plus fort. C'est un nihiliste car dit que la justice humaine n'est basée sur rien.

3.1.2 Le légalisme de Socrate

Socrate va défendre l'idée d'un respect intransigeant, inconditionnel et absolu des lois. Son légalisme est décrit dans "Le Criton".

Socrate va faire une prosopopée, c'est une figure de rhétorique qui consiste à donner la parole à des êtres qui ne la possède pas. La loi, pour Socrate, lui dirait qu'il n'est pas juste qu'il échappe à la Loi. C'est grâce à la loi qu'est né Socrate, qu'a été éduqué Socrate, tout ce qu'il est, il l'est devenu grâce aux lois. Si les lois ne lui plaisait pas, il était libre de quitter la cité Athénienne. En restant, de manière tacite, Socrate s'est engagé envers les Lois.

Ce qui détermine Socrate à obéir aux lois, ce n'est pas la crainte mais un sens de la justice ou un sens civique. L'existence et la pérennisation de l'ordre public implique la soumission absolue de tout citoyen à l'ordre légal.

3.2 La notion d'État de droit

3.2.1 Position du problème : la justice humaine apparaît comme une impasse (comme une aporie)

Kant : "L'Homme est un animal qui a besoin d'un maître", il a donc besoin d'être dominé. Si il ne l'est pas, il fera un mauvais usage de sa liberté. Sauf qu'il y aura forcément quelqu'un au sommet de la hiérarchie, se pose la question alors de la domination de celui-ci. La réponse de Kant est : "nul part ailleurs que dans l'espèce humaine".

"Le chef suprême doit être juste en lui même et pourtant être un Homme. Mais dans un bois aussi courbe que celui dont est fait l'Homme, on ne peut rien tailler de tout à fait droit".

3.2.2 La solution : la mise en place d'un État de droit

L'État de droit, dans une première approche, c'est le gouvernement de la Loi (the rule of law, J. Locke). Il s'oppose à un gouvernement d'Homme, gouverné par une volonté particulière. L'État de droit, c'est donc la situation dans laquelle nul n'est au dessus de la loi, nul ne peut se soustraire à la loi.

La liberté politique consiste à ne jamais être soumis à la volonté arbitraire d'un autre individu.

Dimension juridique : prééminence du droit ; dimension morale : la garanti des libertés individuelles.

Pour que l'ordre légal puisse être effectif, la loi doit posséder certains attributs : être clair, car si elle est confuse, elle est incertaine et produit de l'insécurité juridique; elle doit être générale, elle ne vise personne en particulier, elle ne fait pas de cas par cas, et pose des normes valables pour tout un chacun; elle doit être public, car nul n'est censé ignorer la Loi; la loi ne doit pas être rétroactive, ce serai une forme d'arbitraire; elle doit être relativement stable, elle doit évoluer avec lenteur, sinon elle crée de l'insécurité juridique; enfin, la Loi doit instaurer une forme d'égalité, ce que les Grecs appelaient dans l'antiquité l'isonomie, l'égalité de tous devant la Loi.

Montesquieu, "De l'esprit des Lois". Dans cet ouvrage, Montesquieu crée sa théorie de l'équilibre des pouvoirs, de peur de tomber dans l'État monolithique, c'est à dire un État qui concentrerai et monopoliserai dans ses mains l'ensemble de tous les pouvoirs.

Il part d'une idée très simple : celui qui détient un pouvoir tend tout naturellement à en abuser. Il faut donc que les pouvoirs s'équilibrent. "Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir "Montesquieu. À tout pouvoir il faut opposer un autre pouvoir. Il faut donc que le pouvoir soit toujours limité, modéré, pour les libéraux politiques du XVIIIe siècle.

L'État de droit est un concept qui permet d'articuler obéissance à l'autorité et garanti des libertés individuelles.

Les concepts de Démocratie et d'État de droit son souvent confondus. Tocqueville démontrait que dans une démocratie, il pouvait y avoir une tyrannie de la majorité. Au contraire, une monarchie peut être constitutionnelle et donc être un État de droit.

Le concept de la Démocratie est un concept politique, alors que l'État de droit est un concept juridique et moral. La démocratie désigne un régime politique qui accorde la souveraineté au peuple.

3.3 Les théories du contrat social

Cette notion de contrat social est associée à certains auteurs, notamment Thomas Hobbes, qui soutient l'idée de l'absolutisme politique. Ensuite, on a John Locke, qui théorise le libéralisme politique. Enfin, on a Rousseau et son pacte démocratique.

3.3.1 Les principes fondamentaux du contractualisme

La dimension polémique

Les théories du contrat social permettent de s'interroger sur la légitimité de l'ordre politique. De manière générale, les théories du contrat social reposent sur le principe selon lequel la souveraineté politique a son origine dans le peuple. Ces théories sont donc en opposition totale avec la théorie du droit divin selon laquelle "toute autorité vient de Dieu, quiconque résiste à la puissance s'oppose à la volonté de Dieu". Le prince est donc assimilé à un ministre de Dieu sur Terre.

La légitimité est ici descendante. Le contractualisme vise à faire l'inverse, puisque l'autorité viendrait des individus. Dans la théorie de droit divin, tout droit de résistance à l'autorité est par principe exclu. Bossuet, dans "La politique tiré de l'écriture sainte", écrit "Les Hommes naissent tous sujets". "Le trône royal n'est pas le trône d'un homme, mais le trône de Dieu lui même", ce serai donc un sacrilège de s'opposer au Roi.

Spinoza, dans "Le traité théologico-politique" dit "La théorie du droit divin est réductible à une pure et simple superstition". Tout cela conduit à une forme d'aliénation, car nous abdiquons notre raison, notre esprit critique, notre sens critique. "Faire que les Hommes combattent pour leurs servitudes comme si il s'agissait de leur liberté", définition de l'aliénation selon Spinoza.

La liberté qui existe chez les individus leur permet de passer un contrat. Les théoriciens du contrat social désacralisent le pouvoir politique.

Des théories du droit naturel

Les théoriciens du contrat social partent du principe que les hommes naissent libre et non sujet. Pufendorf écrit "Le droit de la nature et des gens", il dit "Les jurisconsultes romains ont très bien reconnu que selon le droit naturel, tous les hommes naissent libre".

Le droit naturel est un droit par principe, antérieur et plus fondamental que le droit positif établi par les Gouvernements. Le droit naturel, c'est le droit de tout Homme de disposer et de se gouverner lui même afin de survivre, vivre. Les Hommes font usage de leur droit naturel pour passer entre eux un contrat social.

Le droit naturel a un caractère imprescriptible. En 1776, dans la déclaration d'indépendance des US : "Nous tenons pour évidente par elle même les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le créateur de certains droits inaliénable ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté, et la recherche du bonheur. Les Gouvernements sont établis parmi les Hommes pour garantir ces droits et leur pouvoir émane du consentement". Ce droit naturel qui est posé ici est un axiome de la conscience politique moderne. 1789, DDHC, l'esprit est le même.

D'un point de vue politique, il existe deux paradigmes : le premier est celui de la théorie du droit divin, conduisant à une logique théocratique, où l'homme est un sujet corrompu, incapable de se gouverner lui même, donc naturellement destiné à être gouverné par un autre

Le deuxième est celui du contrat social qui nous dit que les hommes sont des sujets voués naturellement à se gouverner eux même, qui ont la libre disposition d'eux même. Sur ce fondement, va être amené librement à passer entre eux un contrat social.

La méthode

Trois éléments : le premier, c'est l'État de nature. Le deuxième, c'est le contrat social. Enfin, c'est l'État civil, social, ou politique.

Cette méthode a aussi une dimension polémique. Aristote soutenait que l'Homme est un animal politique car selon lui, l'Homme est le seul à posséder le "logos", la parole. La nature ne fait rien en vain, au hasard ou selon une nécessité aveugle. Aristote a une conception téléolo-

gique. Pour Aristote, si l'Homme a le don de parole, c'est qu'il est destiné à vivre dans la cité : le lien politique a donc un caractère politique. Pour lui, celui qui vit en autarcie est soit un animal, soit un Dieu.

Pour Hobbes, le lien politique est artificiel, à contrario d'Aristote. Pour lui, le pouvoir politique est fabriqué par les hommes, c'est un artifice. Il défend donc une conception artificialiste du pouvoir politique.

L'état de nature est une fiction, et on peut lui donner essentiellement une définition négative : la situation dans laquelle ne règne aucune autorité politique. C'est une situation que l'on peut qualifier d'infra-politique. Le passage à l'état politique ou à l'état civil va présupposer un acte volontaire des hommes vivant à l'état de nature.

On accorde deux dimensions au contrat social. D'abord, il prend la forme d'un pacte d'association. À travers ce pacte, les hommes consentent à s'unir en un peuple, qui a une dimension donc politique. Nous passons d'une multitude à un peuple doué d'une unité et d'une cohésion. Les Hommes abandonnent leurs libertés naturelles en échange d'une liberté artificielle et politique. Cette dernière est à la fois conditionné et limité par des lois communes qui rendent possible un ordre public. Les philosophes ne posent pas la question des faits (quid factis?) mais la question du droit (quid juris?), ils posent donc la question de la légitimité de l'autorité politique.

Pour Hobbes, la fin de l'État est la sécurité. Pour Locke, la sécurité n'est pas une fin, mais un moyen, et la fin est la liberté. Pour Rousseau, il va essayer de réfléchir aux conditions de l'autonomie politique.

3.3.2 Hobbes : le Léviathan ou la théorie de la souveraineté absolue

L'état de nature : "jus in omnia", droit sur toutes choses

À l'état de nature, il n'existe aucune norme de justice, aucune norme morale. Le droit de chaque individu s'étend aussi loin que sa force : ce que l'individu peut faire, a la capacité de faire, il a le droit de le faire.

Les individus sont des atomes condamnés à se heurter en permanence : "L'Homme est un loup pour l'Homme"; "Les Hommes sont naturellement ennemis"; "L'état de nature est un état de misère". À l'état de nature, les hommes ont une liberté entière mais stérile car elle est en proie à la liberté égale de toutes les autres. L'état de nature est pour Hobbes est un état de guerre, qui ne correspondent pas à des batailles ou à des combats effectifs ici. L'état de guerre c'est : "un espace de temps où la volonté de s'affronter en bataille est suffisamment avéré". Il règne dans l'état de guerre une insécurité constante.

Quelque part, l'état de nature est invivable.

L'institution du pouvoir politique souverain

Selon Hobbes, il y a une double motivation. La motivation est à la fois passionnelle et rationnelle.

Passionnelle car la peur et la crainte de la mort violente règne dans l'état de nature. Cette crainte est universelle dans l'état de nature.

Rationnelle car l'Homme, en tant qu'être de raison, est capable de se représenter un certain nombre de préceptes rationnels que Hobbes appellent des lois de nature. "La Loi naturelle est ce que nous dicte la droite raison touchant les choses que nous avons à faire ou à omettre pour la conservation de notre vie". La Loi naturelle interdit donc à un Homme ce qui détruit sa propre vie. L'être humain doué de raison doit donc tendre à assurer paix et sécurité. C'est la Loi de nature qui va le conduire à renoncer à notre droit de nature, donc notre droit sur toutes choses.

C'est sous l'influence de la raison que chacun va abandonner sa souveraineté absolue à un autre. "L'Homme est plus libre dans la cité où il obéit aux lois que dans la nature où il obéit à lui même".

La nature, les termes et la fin du contrat social

"La convention de chacun avec chacun passée de telle sorte que c'est comme si chacun disait à chacun : j'autorise cet homme ou cette assemblée et je lui abandonne mon droit de me gouverner moi même, à cette condition que tu abandonne ton droit et que tu autorise toutes ces actions de la même manière". Le contrat n'est pas passé entre les citoyens et le souverain mais juste entre les citoyens. Il y a une réciprocité. Cela met le souverain à part. L'État léviathan, c'est une sorte de personne morale qui incarne l'unité de la société. La souveraineté est absolu pour Hobbes ou elle n'est pas. Hobbes s'oppose au libéralisme pour qui le pouvoir doit toujours être limité. Limiter la souveraineté serait l'affaiblir pour Hobbes et donc le ramener à l'état de nature.

"L'abandon d'un droit absolu ne peut être lui même qu'absolu" Hobbes. Pour lui, la loi ne peut pas être injuste, car, dans l'état social, seul la loi peut nous permettre de distinguer le juste de l'injuste.

La justice n'est pas l'obéissance mécanique à la Loi. C'est une vertu qui consiste à parfois nous amener à remettre en question telle ou telle loi (Alain).

Dans un contrat, il devrait y avoir réciprocité. Avec Hobbes, on échange notre liberté naturelle contre la sécurité. Cependant, on a à faire à un marché de dupes car on va payer la sécurité avec ce qui n'a pas de prix (la liberté).

3.3.3 Locke et la théorie libérale

"Traité sur le Gouvernement civil" et "Les lettres sur la tolérance" et "Traité sur la tolérance", sont des ouvrages majeurs de Locke sur la théorie libérale du contrat social.

Une conception originale de l'état de nature

Locke va se démarquer de Hobbes pour dire que l'état de nature n'est pas mortel comme l'imaginait Hobbes, ce n'est pas un État de guerre. Ce qui le caractérise, c'est plutôt une forme d'instabilité, d'incertitude. Selon Locke, l'état de nature est déjà un embryon de vie sociale. Les hommes sont déjà des êtres de raison et il y a déjà une sorte de droit naturel qui s'impose à tous. Il y a déjà des normes de justice qui s'imposent aux hommes.

Par exemple, la raison enseigne à chacun que tous étant égaux et indépendant, personne ne doit nuire à l'autre en ce qui concerne sa vie, sa liberté ou ses biens. Il existe déjà ce qu'il appelle une propriété. Il a une définition large de la propriété : ce qui appartient en propre à tel ou tel sujet. La vie, la liberté et les biens sont une propriété.

Pour Locke, ce qui permet la propriété, c'est le travail. À l'état de nature, il existe des droits pré-politiques. On trouve à l'état de nature, des ordres de justice autonomes par rapport aux souverains.

L'institution d'une autorité civile

Le pouvoir civil ne va pas créer des droits mais il va se contenter de garantir et de protéger les droits qu'il existait déjà à l'état de nature. L'autorité civile va donner une force exécutoire au droit naturel.

L'état social nécessite des lois communes qui sont établis et connus. Mais aussi un arbitre qui applique les lois de manière impartiale. Et enfin, un pouvoir capable de donner force exécutoire à la décision du juge.

Le droit de résistance

Ce que Locke va légitimer, c'est le droit de résistance. Pour Locke, le Gouvernement civil ne dispose que d'un "trust". C'est à dire que la souveraineté n'est pas illimité, le pouvoir n'est

pas inconditionnel, les citoyens sont tenus d'obéir que dans la mesure où le Gouvernement civil garantit leurs libertés.

L'entrée dans une association politique n'est pas irréversible. Pour le citoyen, il est possible de dénouer les liens politiques et de retrouver la liberté de ce qui était l'état de nature.

Le peuple dispose naturellement d'un droit de résistance à l'oppression et si le souverain ne se conforme pas, il devient arbitraire, oppressif, violent.

La légalité vient d'en haut dans cette théorie, par le pouvoir souverain. En revanche, la légitimité vient d'en bas, c'est un pouvoir auquel le peuple consent.

Idéalisme juridique : Locke soutient que les droits positifs peuvent être jugés, évalués, en se référant à un droit naturel.